

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique
de Saint-Boniface

Paraissant le Mardi de Chaque Semaine.

Vol. II.

12 MAI, 1903.

No. 19

SOMMAIRE:—Lettre de Mgr Taché. Bibliothèque Nationale à l'Archevêché de Saint-Boniface. La Persécution en France. Bibliothèque de l'Archevêché de Saint-Boniface. Divers. Aux Prières. Ding ! Dang !

MONSIEUR TACHE

(Suite)

XVII.—TROISIEME LETTRE ECRITE PAR LE P. TACHÉ A SA MERE
DE L'ILE A LA CROSSE

(Suite et fin de cette lettre)

Notre maison, sans être bien belle, sera passable pour le pays, notre petit champ de patates promet de nous dédommager de l'absence du pain. A deux longueurs de canot de notre porte, le poisson se presse en foule dans nos rêts. Les deux plus belles vaches du troupeau nous sont destinées, sans compter quelques chiens pour aller chercher de la viande dans le bois. Tout cela, n'est-ce pas, va à merveille. Puis, par-dessus tout, la joie, la paix, le contentement, le bonheur ; n'en voilà-t-il pas assez pour satisfaire les désirs les plus ambitieux ? Nous n'avons point d'argent mais il n'a pas

cours en ce pays, et par conséquent ce manque n'est pas une privation. Nos amis, nos parents, ma mère est loin, bien loin, voilà sans doute un chagrin un peu poignant, mais telle est la volonté de Dieu, et ce maître libéral sait bien m'en récompenser.

Je n'ai pas encore reçu les lettres qui ont dû m'être adressées au printemps, je les attends dans environ un mois. Je regrette beaucoup de ne vous avoir point écrit, ce printemps, je crains que cette lettre ne vous parvienne pas cet automne. Je suis mortifié de ne pouvoir point écrire à mon bon oncle La Broquerie, dites-lui du moins combien je l'aime. Le souvenir de ses bienfaits est toujours présent à ma mémoire, sa lettre m'a fait un grand plaisir. J'aimerais aussi à répondre à ma tante La Bruyère, mais je ne le puis, j'ai reçu son aimable lettre ainsi que celles de LaBruyère et de Mélina, je suis bien aise d'apprendre que ces bons enfants reçoivent de l'éducation. Ce pauvre Charles a éprouvé un grand désappointement, mais je dirai comme vous, c'est peut-être pour le plus grand bien. Le degré de parenté qui les unit est trop proche pour permettre une union plus étroite. Je comprends que la proximité de la famille de mon oncle Etienne vous donnera une jouissance de plus ; j'aimerais beaucoup moi aussi à revoir ces bons parents. Dites du moins à mon oncle, à ma tante, cousines et cousins que je les aime tous bien sincèrement et que je prie le Bon Dieu de les rendre tous heureux. Si mon oncle est décidé à faire étudier son fils dans le district de Montréal, je lui conseillerais l'établissement de Saint-Hyacinthe avant tous les autres. C'est un peu loin de la ville, mais il y a dans cette maison de quoi dédommager de cet inconvénient. Dites-moi donc une autre fois qu'est devenue cette bonne cousine Adelle, les bruits sur sa vocation à la vie religieuse étaient-ils fondés ou non ? Je n'oublie pas non plus ma tante Rouville et sa famille, j'aimerais bien à recevoir quelque lettre de leur part. Je suis trop occupé pour écrire à tous ceux que j'aime, mais il ne faut pas beaucoup de temps pour lire des lettres et elles causent un plaisir bien sensible. Ce cher Louis ne m'a pas écrit par l'express

de l'hiver, mais j'espère bientôt recevoir une lettre de lui ; continue, mon cher frère, d'aimer et de servir le Bon Dieu. Remarque aussi comment on fait les chemins de fer et par la suite tu en construiras un de Boucherville ici. Le beau jour que celui où il me sera donné de vous revoir tous, vous surtout, bonne mère, le Bon Dieu ne vous refusera pas cette consolation.

Le Canada a besoin du secours et de l'appui de nombreux enfants, je suis bien aise d'apprendre que Mde Bousiou et son amie Mde Grosbois comprennent cette nécessité et qu'elles travaillent efficacement à y pourvoir. Mes saluts respectueux à Mde Boucherville, à Mde LaBruyère et autres sans oublier le Pasteur de ce charmant troupeau. Vous avez un très bel orgue, le plaisir que j'aurai de m'en faire accompagner. Vous riez!... il n'y a plus de badinage. Je vous annonçais, l'année dernière, que je chantais des messes de façon à ravir, mais je n'ai point borné là mes progrès dans la musique. Le temps, les circonstances, l'impérieuse nécessité m'ont fait plus que chanter durant toute ma mission du printemps ; j'ai été maître au lutrin, et de nombreux élèves venaient tous les jours soumettre leurs heureuses dispositions aux dociles enseignements que je leur donnais dans cette branche. Les beaux concerts qui étaient la suite et de l'habileté du professeur et de la docilité des élèves. Vos prières ne m'ont point obtenu encore le don des langues, j'ai néanmoins fait quelques progrès et vous auriez du plaisir à m'entendre parler et surtout chanter en montagnais.

M. Georges Deschambault doit passer ici la semaine prochaine, en route qu'il est pour le Canada ; j'ignore s'il s'y rendra cette année ; vous pourrez avoir de lui toutes sortes de détails sur ma position ; il connaît très bien la partie du pays où je me trouve, il a hiverné plusieurs années dans le district de la Rivière-aux-Anglais. Il vient actuellement de l'extrémité de la grande rivière McKenzie, je ne comprends pas comment il n'est encore que commis ; tous ceux qui le connaissent en font les plus grands éloges, tant pour sa conduite que pour son adresse pour la traite. Tous les sauvages des

postes qui lui sont confiés l'aiment beaucoup. Mais comme me faisait observer un de ses anciens serviteurs, il est Canadien, et ici comme en Canada, la justice universelle et la non-distinction d'origine est beaucoup plus dans les mots que dans la réalité. Je suis bien aise de vous dire ces observations sur son compte parce que ses parents seraient peut-être portés à croire que c'est par sa faute qu'il n'avance pas. Du témoignage unanime de tous ceux qui m'en ont parlé je puis les assurer du contraire.

Je sais que vous trouverez cette lettre trop courte et je regrette d'être obligé de la terminer sitôt. Adieu, bonne mère, priez et faites prier pour moi. Mes saluts à tous ceux qui s'intéressent à moi.

Votre fils respectueux et bien tendrement affectionné,

ALEX. TACHÉ, O. M. I.

Bibliothèque Nationale a l'Archeveche de Saint-Boniface

Ceux d'entre nous qui désirent étudier l'histoire si belle de notre bien-aimée patrie canadienne sont arrêtés, à tout instant, par la pénurie de livres.

Loin des grandes bibliothèques de Québec, d'Ottawa, de Montréal, des Trois-Rivières, de Nicolet, il nous est impossible souvent de recourir aux sources de notre histoire. L'on sait que les livres français sont bien rares même à la bibliothèque du parlement à Winnipeg, et la bibliothèque de l'archevêché est bien pauvre. Aussi notre bien-aimé Archevêque, qui est ardent patriote, s'est ému de cette pauvreté incommode et il a fait appel à nos compatriotes dès 1899. Plusieurs ont répondu avec empressement et générosité à l'appel de Sa Grandeur.

C'est d'abord feu Mgr Laffèche, l'ancien ami de Mgr Taché, qui envoie à son successeur (Mgr Langevin) la collection complète de ses ouvrages. Puis c'est l'Hon. Juge Routhier qui fait hommage à

notre digne Archevêque de ses magnifiques ouvrages dont tout Canadien-Français doit être fier. M. l'abbé Lavallée, ancien curé de Saint-Vincent-de-Paul, a fait don de la collection complète de la "Revue Canadienne." C'est un don princier. Une dame de Montréal, femme d'un riche marchand, enrichit notre bibliothèque nationale du "Foyer Canadien," tandis qu'un financier généreux nous a fait don de l'"Opinion Publique," vrai trésor d'un grand prix. Mgr Alf. Archambault, Prot. Ap., a comblé une grande lacune dans notre bibliothèque en offrant à Mgr l'Archevêque l'"Histoire de la Nouvelle France" par le Père Charlevoix, ouvrage d'un prix inestimable. M. Beauchemin, libraire, a bien voulu aussi faire sa grosse part en nous envoyant un exemplaire de tous les ouvrages canadiens qu'il publie. Enfin, dernièrement, M. l'abbé Huard, Directeur et Rédacteur de la *Semaine Religieuse* de Québec, nous faisait espérer le don important d'une collection du "Naturaliste Canadien," publication si intéressante pour les Canadiens qui aiment à respirer le doux parfum de notre flore.

Le service rendu à notre jeune pays par ces dons si utiles et d'un si grand prix est bien grand et nous ne saurions trop en exprimer toute notre reconnaissance, tant au nom de Mgr l'Archevêque, qu'au nom du diocèse et de toute la contrée.

Mais l'œuvre commencée ne doit point s'arrêter là, il nous manque encore des ouvrages importants (nous entendons ici tous les livres écrits par des Canadiens-Français, puis tous les livres écrits sur le Canada et même l'Amérique du Nord en français et en anglais, par des Canadiens-Français ou par d'autres) Si donc quelque patriote voulait nous venir en aide, voici les ouvrages que nous aimerions à compléter :

Annuaire de l'Université Laval :—Il nous manque les numéros de 1863-64, 1864-65, 1865-66, 1868-69, 1869-70, 1870-71, 1871-72, 1872-73, 1895-96, 1878-79, 1879-80, 1884-85, 1885-86, 1895-96, 1896-97, 1899-1900, 1901-1902.

Les Soirées Canadiennes :—Il nous manque : 1861, livraisons 7, 8, 9 (juillet, août, septembre) ; 1863, livraisons 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 (juin, juil., août, sept., oct., nov., dec.) ; 1864, livraisons 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 (juin, juil., août, sept., oct., nov., dec.).

Nouvelles Soirées Canadiennes :—Il nous manque : Vol. II, 1883, livraisons 2^e et 9^e (fév. et sept.); vol. III, 1884, livraisons 3^e et 11^e (mars et nov.); vol. IV, 1885, livraisons 1, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12 (janv., avril, juil., août, sept., oct., nov., déc.); vol. V, 1886, livraison 11^e (nov.); vol. VI, 1887, livraisons 10^e et 12^e (oct. et déc.).

La Revue de Montréal :—Il nous manque : 7^e année, 1877, quatre livraisons, janv., fév., mars et avril ; 2^e année, 1878, la livraison de janvier ; 5^e année, 1881, nous n'avons qu'une livraison (janvier), fév., mars, avril, mai, juin, juil., août, sept., oct., nov., déc. nous manquent.

Le Journal de l'Instruction Publique :—Ce que nous avons : 1^{re} série (7 vol.), I, 1857 ; II, 1858 ; III, 1859 ; VI, 1862 ; VII, 1863 ; XX–XXI, 1876–1877 ; 2^e série (4 vol.), I, 1881 ; II, 1882 ; III, 1883 (le No 12 manque) ; IV, 1884. Il nous manque : 1885, mai, déc. ; 1896, août, sept., nov., déc. ; 1897, mars, sept. ; 1898, janv., fév.

Les Mélanges Religieux :—Nous n'avons que trois volumes.

L'Enseignement Primaire :—Il nous manque les 18 premières années, et les Nos 2 et 6 de la 19^e année.

Nous aurions quelques doubles de *La Revue Canadienne*, de *L'Echo du Cabinet*, du *Foyer Canadien* que nous enverrions volontiers pour compléter des collections.

Toute collection de journaux canadiens ou de revues canadiennes nous serait aussi très utile. De même des collections de brochures sur les questions qui ont agité notre pays.

JOS. A. TRUDEL, Prêtre,
Bibliothécaire.

DING ! DANG !

M. le Grand-Vicaire est allé, le 8 courant, à Saint-Maurice pour régler certaines difficultés concernant l'école et aussi pour présenter à la population de Saint-Antoine M. l'abbé Apollinaire Ferland qui résidera désormais dans la région comme missionnaire.

LA PERSECUTION EN FRANCE

Comme il arrive parfois que de bons Canadiens ou de braves Métis, influencés par des hommes irrégieux ou des feuilles françaises, catholiques de nom, expriment des idées fausses sur l'expulsion des religieuses et des religieux de France, nous croyons devoir publier, à ce sujet, des documents importants qui montrent ce que le Pape lui-même et tous ceux qui l'écoutent, pensent de cette douloureuse persécution :

S. EM. LE CARDINAL RICHARD AUX RELIGIEUX FRAPPES

Paris, 10 Avril 1903, Vendredi-Saint.

Mes Chers et Révérends Pères,

Je ne puis vous laisser quitter vos demeures, sans vous apporter le témoignage de ma religieuse affection, sans exprimer la profonde tristesse que j'éprouve comme évêque et comme Français en présence des mesures qui frappent nos Congrégations.

Le Souverain Pontife, inspiré par la pensée de remplir le devoir de sa charge pastorale et aussi par l'affection paternelle qu'il porte à la France, m'adressait le 23 décembre 1900, une lettre dans laquelle il traitait cette grave question des Congrégations religieuses. "A force de malentendus et de préjugés," disait Léon XIII, "on en est venu à penser qu'il serait nécessaire au bien de l'Etat de restreindre la liberté des Congrégations et peut-être même de procéder plus durement contre elles." Il demandait "aux hommes droits et impartiaux de se laisser éclairer par ses conseils et d'empêcher d'irréparables malheurs pour l'Eglise et pour la France." Les évêques n'ont pas tenu un autre langage et ils n'ont pas cessé de protester contre les allégations de ceux qui prétendent défendre les droits et la liberté du clergé séculier en détruisant les Congrégations religieuses ; et en vous écrivant aujourd'hui, je sais que j'ai avec moi MM. les curés et les prêtres de Paris.

Ce sont nos libertés les plus sacrées qui sont attaquées : la liberté des consciences, la liberté des pères de famille pour l'éducation de leurs enfants, la liberté de l'enseignement, la liberté de la charité.

Si l'on se demande pourquoi cette attaque contre nos libertés on ne trouve pas d'autre réponse, sinon la volonté de détruire toutes les institutions chrétiennes.

Quel reproche peut-on faire aux écoles des religieux et des religieuses ? Ces écoles ont été ouvertes dans les conditions prescrites par les lois et les règlements. Les maîtres se sont toujours déclarés prêts à se mettre en mesure avec la législation française.

Les Congrégations qui se dévouent au service des pauvres et des malades ne demandent qu'à se conformer aux prescriptions légales en accomplissant les actes de la charité. Quel est leur crime ? Ces hommes, ces femmes, sont inspirés par la foi, par la charité chrétienne. Qu'ils suppriment la foi, qu'ils suppriment la charité chrétienne, qu'ils ne prononcent plus le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, toutes les œuvres leur seront permises.

Ce n'est point une allégation gratuite. Nous voyons chaque jour encourager les œuvres d'enseignement, de secours, dès lors qu'elles répudient la foi chrétienne, tout en cherchant à imiter les institutions que celle-ci a créées.

.....

Nous le disions en commençant cette lettre, nous éprouvons une tristesse profonde comme évêque et comme Français. C'est qu'en effet la France est chrétienne et catholique. Les Congrégations religieuses servent les intérêts de la France en même temps que les intérêts de l'Eglise. Ceux qui attaquent nos libertés religieuses ne se rendent pas compte qu'ils sacrifient en même temps les intérêts de la France. Il semblerait parfois que certains hommes se résignent à voir la France périr pourvu qu'elle cesse d'être chrétienne. Si nous parlons avec liberté, nos paroles sont sans amertume. Nous souffrons avec vous, mes Chers et Révérends Pères.

et avec vous aussi nous ne saurions nourrir des sentiments de haine contre les enfants de notre commune patrie, nous les aimerons toujours, nous prierons pour eux, nous demanderons que l'union des cœurs se fasse dans la vérité et la charité. Et si vous devez vivre quelque temps dans l'exil, vous ferez aimer la France autour de vous par vos vertus.

Trois mois avant sa mort, notre vénérable prédécesseur le cardinal Guibert qui avait été mêlé, pendant son épiscopat de quarante ans, à tous les grands événements de notre pays, et en particulier à nos malheurs, considérait les efforts *poursuivis en France pour affaiblir les institutions chrétiennes et préparer l'abolition de la religion elle-même*. Il conjurait ceux qui portaient la charge du pouvoir de ramener *la République au respect des consciences, à une application loyale du Concordat dans son esprit aussi bien que dans sa lettre, pour assurer la paix publique et pour ramener l'union dans les esprits*. *Si vous ne croyez pas pouvoir tenter cette entreprise, ajoutait-il, ce n'est pas l'Eglise qu'on pourra accuser de travailler à la ruine de l'établissement politique dont vous avez la garde ; vous savez que la révolte n'est pas une arme à notre usage. Le clergé continuera de souffrir patiemment ; il priera pour ses ennemis ; il demandera à Dieu de les éclairer et de leur inspirer de plus justes sentiments ; mais ceux qui auront voulu cette guerre impie, s'y détruiront eux-mêmes, et de grandes ruines auront été faites avant que notre bien-aimé pays revoie des jours prospères. Les passions subversives, dont plus d'un indice fait redouter le prochain réveil, créeront des périls autrement graves que le prétendus abus que l'on reproche au clergé. Dieu veuille que dans cette affreuse tempête, où les appétits déchaînés ne trouveront plus devant eux aucune barrière morale, on ne voie pas sombrer la fortune et jusqu'à l'indépendance de notre patrie.*

J'ai relu cette page, il y a quelques jours, et parvenu à mon tour à l'âge du cardinal Guibert, je veux, à son exemple, avant d'aller rendre compte à Dieu de mon administration, dégager ma respon-

sabilité à l'égard de pareils malheurs ; mais je garderai toujours, avec lui, *l'espoir que la France ne se laissera jamais dépouiller des saintes croyances qui ont fait sa force et sa gloire dans le passé, et lui ont assuré le premier rang parmi les nations.*

Ce sera ma parole d'adieu, mes Chers et Révérends Pères, vous l'emporterez avec vous et partout où la Providence pourra vous conduire, vous travaillerez pour l'Eglise et pour la France. Je vous demeurerai toujours uni dans l'amour de cette double patrie.

† FRANÇOIS cardinal RICHARD,
Archevêque de Paris.

DING ! DANG !

—Le R. P. Frigon, O. M. I., qui a chanté la grand'messe devant Mgr l'Archevêque, le 3 mai courant, arrive de Montréal pour travailler à la desserte de l'Eglise Sainte-Marie, de Winnipeg. Le R. Père donne, depuis plusieurs années, des missions en français et en anglais, au Canada et aux Etats Unis ; il est parent de M. le Gérant de la Banque d'Hochelega. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Bibliothèque de l'Archeveche de Saint-Boniface

Notre bibliothèque ne date que de 1861 alors que tous les livres emportés dans le pays à l'évêché furent brûlés lors de l'incendie de la cathédrale. Il y eut alors, en Canada, à la suite d'un appel de Mgr Taché, un mouvement de générosité vraiment admirable. Nous avons retrouvé une liste des donateurs et même des livres qu'ils ont envoyés. Plusieurs de ces livres ont été donnés au Collège, d'autres, malheureusement en trop grand nombre, ont été égarés ; mais plusieurs sont encore en notre possession et nous rendent de très grands services. Comme la reconnaissance est dans nos cœurs, nous donnerons la liste des bienfaiteurs *connus* (liste bien incomplète) espérant que les *inconnus* encore vivants ne nous en voudront point si

nous ne les mentionnons pas : M. l'abbé I. S. Brossard, prêtre, Saint-Paul (50 volumes et \$15.00), M. l'abbé Jean Langevin, principal de l'École Normale, devenu depuis évêque de Rimouski et mort archevêque; RR. MM. les abbés J. Auclair, curé de Québec; T. Roy, prêtre; T. B. Pelletier, prêtre; N. Hébert, prêtre (*Decreta authentica—Gardellini*); C. F. Cazeau, vicaire-général de Québec; Morisson, curé; Pépin, curé; RR. PP. Oblats, de Québec; RR. MM. les abbés Ed. Langevin, frère de l'évêque de Rimouski et mort son grand-vicaire; Destroimaisons, curé de Saint-François; Ls Proulx, Sainte-Marie; N. Potvin, Ravoux, maintenant vicaire-général à Saint-Paul, Minn.; Ferland, l'historien; l'Hon. Sir Narcisse F. Belleau, l'Hon. Juge-en-Chef La Fontaine (24 volumes), l'Hon. Juge Morin, M. H. L. Langevin, devenu ensuite Sir Hector, ministre des travaux publics, frère de l'ancien évêque de Rimouski; M. le Dr Meilleur, éducateur célèbre (30 volumes); M. Etienne Parent, ancien secrétaire de la Province (Penseur Distingué, Relations des Jésuites); M. A. E. Aubry, professeur à l'Université Laval, à Québec (35 volumes); MM. I. Hardy, libraire; A. Côté & Cie; Lamontagne (Bacquet dit), Dict. de Bergier); Dame Jeanne Lemieux, Delle Pacaud, de l'Ile-aux-Condres; MM. Henri et H. M. Légaré, tous deux élèves du Séminaire de Québec.

A la suite de cette intéressante nomenclature, nous nous permettrons de citer la lettre si touchante de M. Brossard, curé de Saint-Paul, diocèse de Montréal :

“ Monsieur,

“ Ayez la bonté d'accepter pour Monseigneur Taché, 50 volumes de ma pauvre bibliothèque, diminuée d'un cinquième par ce *fait accompli* et conséquemment réduite à 150 volumes.

“ C'est avec bien du bonheur que je fais ce sacrifice pour l'infortuné prélat de Saint-Boniface dont je voudrais réparer toutes les pertes, si j'en avais les moyens. Espérons que d'autres, plus fortunés, lui viendront en aide d'une manière plus efficace.

“J'ajoute à ce don de livres 15 piastres que M. Langlois vous remettra. De plus un *vaste portefeuille* dans la caisse.”

Cette lettre prouve combien notre grand archevêque était aimé du clergé canadien.

Nous pourrions ajouter maintenant d'autres noms de bienfaiteurs qui ont bien voulu nous envoyer des ouvrages précieux de *droit canon*, Schmalzgrueber (R. M. Dumesnil, ancien supérieur de Saint-Hyacinthe), Reiffenstuel (R. M. C. Ouimet, curé), ou d'autres ouvrages de piété et d'histoire (R. M. Ch. Bernard, curé), ou des ouvrages de théologie et de littérature (feu l'abbé Verreau, Principal de l'École Normale, à Montréal), ou un ouvrage extraordinairement précieux pour les prêtres, la collection de “L'Ami du Clergé” (M. l'abbé Ed. Duprat, curé). A tous nous disons un merci du cœur.

Divers

De nombreuses suppliques ont été envoyées au Saint-Père pour demander que l'on ajoute aux litanies de la Sainte Vierge, une invocation relative à son domaine de miséricorde en Purgatoire, *Solatium Defunctorum* ou *Regina Purgatorii*.

Le vote contre les Congrégations enseignantes atteint 11,763 religieux ; celui contre les Congrégations prédicantes 2,942. Voilà près de 15,000 Français condamnés par 300 députés aux tortures de la faim et aux tristesses de l'exil.

AUX PRIERES

Dame Adolphe Hogue, décédée à Saint-Boniface, le 5 mai. Nos condoléances à la famille éplorée.

DING ! DANG !

Mgr l'Archevêque a reçu du célèbre barde breton, Botrel, une gracieuse carte représentant le poète avec sa charmante compagne et portant ces mots : Vive Dieu ! Vive le Canada ! Vive la France ! Botrel.